



*Des partenariats riches d'échanges  
et de progrès pour les jeunes.*

*Un cadrage départemental permettant  
la sécurité physique et affective pour tous.*

*Une mobilisation autour des Jeux 2024 : un événement à  
dimension mondiale porteur de valeurs éducatives.*

### Les partenariats

⇒ **Dispositif « activités équestres adaptées »** : fruit d'une étroite collaboration entre la direction des services départementaux de l'Education nationale et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, il se déroule dans les trois centres équestres du département : centre équestre départemental des Chanteraines, Poney Club départemental de l'île Saint Germain, Centre équestre du domaine départemental du Haras de Jardy.

45 dispositifs ULIS participent à l'activité pour l'année scolaire 2020-2021.

Un livret « Mon carnet de poney » à destination des élèves bénéficiant d'un cycle d'activité a été élaboré en partenariat avec le Conseil Départemental 92 et la fédération française d'équitation. Il a été distribué aux enseignants lors de la réunion de rentrée le mercredi 9 septembre 2020.



⇒ **Etudiants STAPS** : 105 étudiants en licence 2-STAPS « éducation et motricité » effectuent un stage dans des classes d'écoles élémentaires tout au long de l'année scolaire, à raison d'une matinée par semaine.

⇒ **Vallée Sud** : sept circonscriptions du sud des Hauts-de-Seine font pratiquer la natation aux élèves dans les bassins aquatiques Vallée Sud. Un partenariat est établi avec tous les acteurs pour harmoniser les pratiques et proposer une formation aux enseignants dans le respect du protocole sanitaire. <https://www.valleesud.fr/fr>

### Les intervenants extérieurs

⇒ **L'agrément** : les enseignants.es possèdent les compétences pour concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage en éducation physique et sportive.

La présence d'un intervenant extérieur apporte une expertise et une forme d'approche nouvelle de démarche d'enseignement pour la réussite de tous les élèves. Pour cela, la pratique doit se faire en co-intervention, et donne alors lieu à une procédure d'agrément.

⇒ **Le circuit** : la demande d'agrément est formulée auprès des inspections de circonscription (conseiller pédagogique en charge de l'EPS) qui transmettra le dossier à la DSDEN après avis de l'inspecteur ou de l'inspectrice. Cette demande doit être faite systématiquement au-delà de trois interventions. L'agrément est accordé par la directrice académique.

### Génération 2024

Le département des Hauts-de-Seine s'est inscrit dans la labellisation « Génération 2024 » qui vise à développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes et s'inscrire dans la préparation des jeux olympiques 2024. A ce jour, 52 écoles, collèges et lycées sont labellisés « Génération 2024 ».

Le département des Hauts-de-Seine accueillera les Jeux Olympiques 2024 sur deux sites sportifs : Le stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes et Paris La défense Arena à Nanterre.



⇒ Lettre numérique sur la labellisation Génération 2024

<http://www.ac-versailles.fr/dsden92/cid149835/la-lettre-eps.html>

### Le sport scolaire

⇒ **L'USEP**

Entre Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS) et Semaine Olympique et Paralympique (SOP), en passant par l'organisation de mini-raids aventure, de rencontres parents-enfants et de temps de débats, l'USEP anime des temps sportifs du cycle 1 au cycle 3 tout au long de l'année scolaire.

L'USEP relance une nouvelle saison, avec pour objectif de multiplier les actions en faveur du public scolaire.

En perspective : des journées d'initiations à des activités sportives variées, l'accompagnement à la mise en place de projets pédagogiques, des rencontres sportives associatives et citoyennes, des formations « apprendre à porter secours ».

Contact : Magali Bourguin, déléguée 92 UFOLEP-USEP [ufolep92@lique92.org](mailto:ufolep92@lique92.org)

⇒ **L'UNSS**

L'Union Nationale du Sport Scolaire a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives composantes de l'éducation physique et sportive, l'apprentissage de la vie associative et l'engagement. Elle permet à tous les élèves de se rencontrer, de découvrir, de partager, cela au travers des différents rôles proposés : pratiquant sportif, arbitre ou juge, organisateur, dirigeant, reporter, secouriste.

Contact : Valérie Crouillebois, directrice départementale [Valerie.CROUILLEBOIS@unss.org](mailto:Valerie.CROUILLEBOIS@unss.org) et Raphaël Ledoux, directeur départemental adjoint [Raphael.LEDOUX@unss.org](mailto:Raphael.LEDOUX@unss.org)



Pour toute information : Dorine Meunier et Carole Rouch-Sirech, conseillères pédagogiques départementales en éducation physique et sportive [ce.cpdeps92@ac-versailles.fr](mailto:ce.cpdeps92@ac-versailles.fr)

Lien rubrique EPS DSDEN 92 : <http://www.ac-versailles.fr/dsden92/pid35754/eps.html>